

**CONTRAT 2021 FARINE DE SARRASIN / JUS /
VIANDE DES GRISONS**

EARL La Fuye (famille Jeuneau)
Les Hayes de Barville
28330 Les Etilleux
@ earl.lafuye@gmail.com

Adhérent(e) du Panier vanvéen :

.....

Tél. :.....

@:.....

Référent :

Lucie Moulis : 06 09-14-17-67 luciemoulis.lepaniervanveen@free.fr

Ce contrat instaure un partenariat entre un producteur et un amapien souscripteur. Le préachat des produits de la ferme Jeuneau certifiés biologique distribués par le producteur au Panier vanvéen contribue au maintien d'une agriculture paysanne locale et constitue un soutien pour une économie solidaire. Le souscripteur partage les risques exceptionnels de production et de livraison, conformément à la charte des amap (www.amap-idf.org).

Planning des livraisons : les livraisons ont lieu 3 fois par an : Février / Mars-avril / Septembre-octobre

(les dates seront précisées 1 mois avant les distributions),

Le mardi de 18 h 30 à 20 heures au marché de Vanves, rue Antoine Fratacci.

Préachat pour :

Produits	Prix	Quantité par distribution	x 3 distributions	Total
Farine de Sarrasin 1kg	4€		x 3 =	
Jus de pommes-poirs	3,50€		x 3 =	
Viande des Grisons 100g	5,80€		x 3 =	
			Total pour 3 distributions	

Engagement de l'adhérent : pré-financer la production, assurer une permanence de distribution, gérer son panier (partage éventuel de son contenu, les retards et absences aux distributions).

Engagements du producteur : produire et livrer des produits de qualité correspondant au présent contrat, informer les cosignataires de tout événement le mettant en incapacité d'honorer tout ou partie de ses engagements contractuels.

Engagements communs : les partenaires s'engagent à partager les risques et bénéfices naturels liés à l'activité agricole (aléas climatiques, ravageurs, etc.) et à faire part au collectif des soucis rencontrés.

Modalité de paiement : le paiement sera effectué en 1 (*ou 2 chèques), à l'ordre de EARL LA FUYE qui sera encaissé à la première (*et la deuxième distribution).

Chèque 1 : banque :

N°

montant :

* Chèque 2 : banque :

N°

montant :

Fait à Vanves, le :

L'amapien :

Le producteur EARL La Fuye :

